

INFIRMIERS

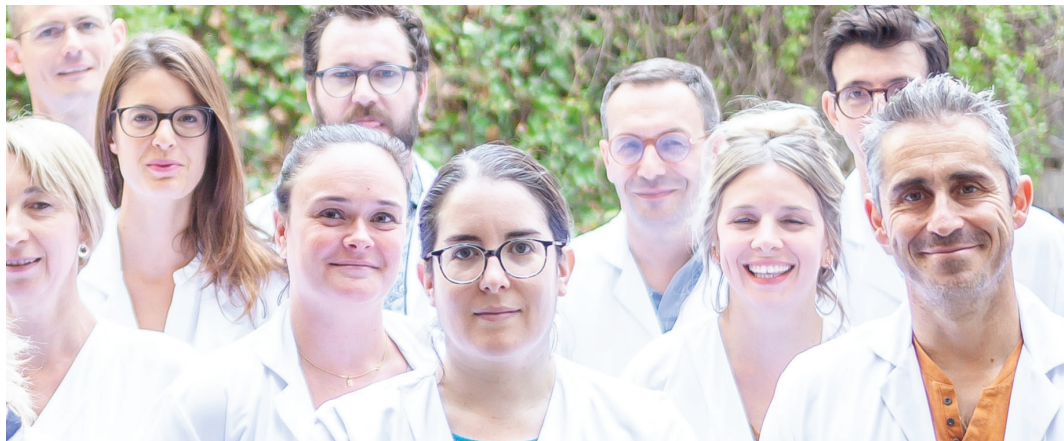
Rejoindre l'ICM



Les avantages



mai 2022



Fort de 100 années d'histoire, l'Institut régional du Cancer de Montpellier développe une approche de la cancérologie fidèle aux valeurs d'humanisme, d'excellence, d'innovation et de solidarité, partagées aujourd'hui par près de 1 000 femmes et hommes œuvrant auprès de nos patients.

En intégrant nos équipes, vous décidez de mettre vos compétences dans les soins, l'accompagnement des patients, la recherche et l'enseignement pour un établissement de référence résolument tourné vers l'avenir.

Entre dialogue et accompagnement, respect et responsabilité, reconnaissance et valorisation des personnels, notre politique des Ressources Humaines se donne pour principal objectif de favoriser le bien-être au travail ainsi que l'opportunité pour chacun de développer ses compétences et bâtir un véritable plan de carrière.

Pour chaque salarié, nous avons ainsi à cœur de garantir un environnement stimulant et motivant, propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Faites le choix de contribuer à la lutte contre le cancer.

Rejoignez-nous !



*Pr Marc YCHOU
Directeur général*

SOMMAIRE

L'ICM, centre de référence

p.4

Nos valeurs

p.5

Les activités

p.6



Rémunération

p.8



Temps de travail

p.9



Qualité de Vie
au Travail

p.10



Carrière / Formation

p.11



Santé / Retraite

p.12

L'ICM, centre de référence

Créé en 1923, l'Institut du Cancer de Montpellier est le Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC) de référence en Occitanie-Est. Établissement privé d'intérêt collectif à taille humaine, l'ICM est reconnu au niveau national pour son expertise et son innovation au service des patients.

Il est un des seuls établissements en France à regrouper sur un même site des unités de **soins**, de **prévention**, de **recherche** et d'**enseignement** en cancérologie.

Mettant le patient au cœur des préoccupations et des organisations, l'ICM concrétise la volonté de proposer une offre d'excellence toujours renouvelée dans la prise en charge cancérologique, en lien étroit avec une recherche scientifique et des innovations technologiques de haut niveau.

Chiffres clés

L'activité

64 064

consultations

32 834

patients reçus

204

lits

Les ressources humaines

1 066

salariés

42 %

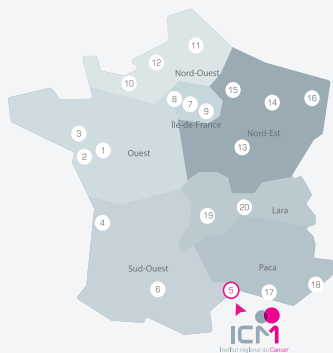
des salariés
présents depuis
+ de 10 ans

88/100

index égalité
femmes/hommes

L'ICM membre du réseau Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer. Il est garant d'un modèle unique de prise en charge du cancer.



unicancer

Nos valeurs

L'excellence

Nous nous attachons, tous les jours et dans tous les domaines, à être à la pointe du combat dans la lutte contre le cancer.

L'innovation

Nous sommes animés par la culture de la recherche et de l'innovation, source de progrès partagé, avec pour ambition d'améliorer les traitements et la prise en charge globale.

L'humanisme

Nous sommes des femmes et des hommes engagés tous ensemble en faveur d'une médecine humaniste, respectueuse de chacun de nos patients.

La solidarité

Nous avons le sens de l'intérêt général, du service public et du service aux publics et défendons notre modèle, non lucratif et accessible à tous.

L'ICM engagé dans le développement durable

Conscient des enjeux environnementaux et sociétaux, l'ICM développe une politique ambitieuse de développement durable inscrite dans son projet d'établissement.

À L'ICM,
nous prenons
soin de notre
environnement



Notre vision managériale

Parce que l'ICM souhaite être un établissement modèle, une charte écrite par les personnels précise les pratiques managériales afin qu'elles soient en accord avec les valeurs de bienveillance, de cohésion et de reconnaissance. Cette charte engage la responsabilité de l'Institution dans sa capacité à soutenir, former, accompagner chacun de ses personnels.



Les activités

L'Institut du Cancer de Montpellier vous donne l'opportunité d'un parcours professionnel riche et varié grâce à une diversité de postes proposés. Certains de ces postes amènent à développer de nouvelles compétences au travers de formations diplômantes soutenues par l'Institut et amenant à un statut d'infirmier spécialiste.

→ **Infirmier de Consultations** centré sur le dispositif d'annonce et les entretiens d'accompagnement : Consultations Médicales, Chirurgicales et Radiothérapiques.

→ **Infirmier de Chirurgie :** Hospitalisation, Bloc opératoire, Chirurgie ambulatoire, Soins intensifs, Soins externes.

→ **Infirmier de Médecine :** Médecine polyvalente, Médecine palliative, Médecine ambulatoire, Hôpital de Jour et Chimiothérapie, Curiethérapie, Essais cliniques.



→ **Infirmier en Soins de Support :** Équipe Mobile d'Accompagnement en Soins Palliatifs, Algologie, Nutrition, Addictologie.

→ **Infirmier de Coordination :** Thérapies orales, parcours ORL, parcours thorax, séjours hospitaliers...

→ **Infirmier de Pratique Avancée :** Activité de chimiothérapie, parcours sein en phase de rétablissement, essais cliniques de phase précoce...



L'ICM propose une **prise en charge globale et qualitative** pour les patients accompagnés mais aussi un soutien aux aidants. Les infirmiers jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de cette politique.

Le **travail pluridisciplinaire** et la **réflexion collective** sont toujours privilégiés au sein de l'ICM afin de concourir à cet objectif commun. Pour cela, nous restons attentifs à un équilibre effectifs/activité pour garantir le niveau qualitatif attendu avec une collaboration en binôme Infirmier/Aide-Soignant effective dans nos différents services.

Mobilité interne & compagnonnage

Afin de pouvoir découvrir toutes les facettes des postes proposés, l'ICM favorise la mobilité interne (hors postes de spécialistes) pour vous permettre de découvrir de nouvelles missions.

La **Recherche en Soins** est favorisée dans le but de faire évoluer les pratiques professionnelles, les organisations et de valoriser le travail des soignants. C'est là encore une opportunité d'épanouissement professionnel.

Un **compagnonnage** est toujours proposé à votre prise de poste. Ce tutorat s'accompagne de périodes d'évaluations formatives qui vous permettent la maîtrise progressive des activités en toute sécurité et dans un climat bienveillant.





Rémunération

Les avantages

→ Salaire conventionnel

L'ICM relève de la Convention Collective des CLCC (n°2046) qui détermine la classification des emplois et les niveaux de salaire correspondants. Différents niveaux de rémunération sont possibles après 5 ans et après 12 ans dans le même emploi (dispositif de Validation des Acquis Professionnels).

→ Mesures Ségur et primes :

- Prime Ségur de 237€ brut mensuel pour un temps plein.
- Primes complémentaires pour certains emplois : IDE, AS, soins critiques...

→ Reprise d'ancienneté :

La Convention Collective prévoit la reprise à 50 % de l'ancienneté dans le même emploi occupé précédemment et 100 % pour l'ancienneté dans les CLCC en France.

→ Valorisation des éléments variables : astreintes Bloc, nuit, dimanche et jours fériés.

→ Primes annuelles :

- **Bonification Individuelle de Carrière / Bonification Acquise de Carrière :** valorisation suite aux campagnes d'entretien annuel d'évaluation de la tenue du poste et de l'atteinte des objectifs fixés l'année précédente
- **Intéressement et PEE :** l'ICM dispose, à ce jour, d'un dispositif d'intéressement au profit de ses salariés déclenché en fonction du résultat net comptable de l'entreprise ainsi que d'un Plan d'Epargne d'Entreprise.



Temps de travail

Les avantages

- **Horaires, planning** : un accord de gestion du temps en vigueur prévoit plusieurs types d'horaires et de roulement.
- **Congés annuels** : 25 jours de congés ouvrés et personnalisés + 2 jours de fractionnement (pour un temps complet).
- **12 jours de RTT** par an (pour un temps complet).
- **Compte épargne temps (CET)** : dispositif conventionnel et conditions de déblocage assouplies par Accord collectif.
- **Autorisations d'absences rémunérées** :
 - *pour des événements familiaux* : mariage, PACS, naissance ou adoption, décès, hospitalisation ou maladie d'un enfant,
 - *allègements ou aménagements horaires* : grossesse, rentrée scolaire,
 - *déménagement*.





Qualité de Vie au Travail

Les avantages

- Des **conditions matérielles de travail** qualitatives : locaux, aménagement de poste, innovation...
- **Des dispositifs d'aide à la recherche de logement et à la mobilité** : « Ma Nouvelle Ville », Plan mobilité, aide aux transports...
- **Dispositifs de prévention de la pénibilité** : référent manutention, chiropraxie, évaluation des risques professionnels et actions correctives...
- **Dispositif de prévention des Risques Psycho-Sociaux** : commission et référents internes identifiés, médecine du travail, temps de prise en charge psychologique dédié au personnel.
- **Charte des valeurs du personnel et du management** : renforcer la qualité de vie au travail et assurer une prise en charge optimale de nos patients.
- **Un Comité Social et Économique dynamique**





Carrière / Formation

Les avantages

→ Développement des parcours professionnels :

- Validation des Acquis Professionnels, reconnaissance de l'expertise (spécialisation) et développement de missions transverses et de coordination... ;
- Entretiens professionnels tous les ans ;
- Outil dédié pour suivre sa carrière et la formation.

→ Plan de développement des compétences : l'ICM investit dans la formation de ses salariés en faveur du maintien, du développement des compétences et des qualifications.

→ École du Cancer de Montpellier : organisme formateur intégré permettant aux professionnels de santé de former et d'être formé.

→ Accueil stagiaires : transmission des savoirs, formation au tutorat et développement du compagnonnage.





Santé / Retraite

Les avantages

- **Mutuelle :** participation à hauteur de 53% à la cotisation de la garantie de base obligatoire de la mutuelle d'entreprise. Une mutuelle offrant deux niveaux de garanties (de base et optionnelle), obligatoire pour les salariés et facultatives pour les ayants droits. Tarif préférentiel proposé aux retraités du centre.
- **Maladie / Prévoyance :** subrogation et maintien de salaire appliqués sous conditions, assurance invalidité et décès selon le contrat prévoyance en vigueur.
- **Aménagements de fin de carrière et retraite :**
 - Accord séniors permettant d'aménager la fin de carrière : réduction du temps de travail, formation, congés supplémentaires, départ anticipé...
 - Cotisation au régime de base de la sécurité sociale et complémentaire.
 - Indemnité de retraite conventionnelle avantageuse, calculée en fonction de l'ancienneté (1 à 6 mois de salaire).



Contact

➔ **Laetitia Brini**

Directrice des Ressources Humaines

Laetitia.Brini@icm.unicancer.fr

04 67 61 25 87

➔ **Cédric Guillaumon**

Directeur des Soins et des Services

Médico-Techniques

Cedric.Guillaumon@icm.unicancer.fr

04 67 61 37 34



Notes personnelles

A series of horizontal dotted lines for taking notes.





Institut du Cancer de Montpellier

Parc Euromédecine - 208, Avenue des Apothicaires
34298 Montpellier Cedex 5

Directeur Général : Pr Marc YCHOU
Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif



www.icm.unicancer.fr

